



Saint-Pierre-de-Lamy

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité,

Que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 31 août 2026 à 19h30, à la salle du conseil situé au sous-sol du 115, route de l'Église à Saint-Pierre-de-Lamy.

Donné à Saint-Pierre-de-Lamy, ce 25 août 2026

Isabelle Plourde

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Isabelle Plourde, directrice générale et greffière-trésorière à la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de cet avis aux endroits habituels, c'est-à-dire au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité et ce, le 25 août 2026.

Avis donné ce 25 août 2026

Isabelle Plourde

Directrice générale et greffière-trésorière